

MERCREDI 17 JUIN 2020
(18H-20H)

Paris, le 25 mai 2020

Chers membres de l'afa,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée générale, suivie d'une Assemblée générale extraordinaire, mercredi 17 juin de 18h à 20h.

Après les reports dus à la pandémie de la Covid-19 et en nous conformant aux recommandations de nos organismes de tutelle, cette AG se fera en direct par visioconférence depuis le siège de l'afa.

Pour y participer, il suffit de vous inscrire via ce lien : www.afa.asso.fr/ag2020

Un mail de confirmation et de connexion vous sera envoyé automatiquement.

Trois mois se sont écoulés depuis notre première convocation, et bien des choses ont évolué ! Ce contexte inédit a révélé une fois de plus la capacité d'adaptation de notre association, grâce à l'engagement sans faille des bénévoles et des permanents: la réactivité en matière d'information et de soutien, le lien permanent avec les équipes soignantes pour vous assurer une actualité continuelle sur la Covid-19, les MICI et la recherche, mais aussi la création de MICI Coach, le programme d'accompagnement pour prendre soin de soi et de sa famille à la maison. Le confinement a été une opportunité d'innovation et de renforcement des liens, même à distance, en témoignent le succès des nombreux MICI kawas virtuels en région !

Le contexte a conforté - s'il le fallait- le rôle essentiel des associations de patients dans l'accompagnement au quotidien et dans les périodes de crise.

Ouverte aux adhérents, l'assemblée générale nous permettra de nous retrouver, virtuellement, pour faire le bilan des actions 2019, et vous présenter les projets à venir. Car il faut bien penser à l' « après », notre combat contre les MICI continue et nécessite que nous restions tous mobilisés ! Pour préparer l'avenir, nous pouvons compter sur nos chercheurs MICI. Nous vous présenterons les bourses de recherche 2020, soutien indispensable pour mieux connaître les MICI et trouver les pistes thérapeutiques de demain.

Nous aurons également la chance d'assister à la conférence « Microbiote : les probiotiques du futur », animé par le Pr Harry Sokol, gastro-entérologue à l'hôpital Saint-Antoine, et expert mondial du microbiote.

L'avenir se prépare aussi financièrement. Plus que jamais, nous avons besoin de la mobilisation de tous pour accomplir nos missions et faire front ensemble avec un objectif commun : guérir un jour des MICI ! Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous.

Très cordialement,



Chantal Dufresne,
Présidente de l'afa

MERCREDI 17 JUIN 2020 DE 18H À 20H

PAR VISIO CONFÉRENCE DEPUIS LE SIÈGE DE L'afa (voir ordonnance*)

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'afa

INSCRIPTION AVANT LE 15 JUIN OBLIGATOIRE

www.afa.asso.fr/ag2020

Du fait de la possibilité de la participation par visioconférence, l'utilisation du pouvoir n'est pas possible et ceux reçus pour l'AG de mars non utilisés

18H00

Assemblée générale ordinaire.

- **Présentation du rapport moral et d'activité -**
 - ▶ Chantal Dufresne, présidente de l'afa et Alain Olympie, directeur
- **Rapport financier sur les comptes annuels 2019 et prévisionnels 2020 -**
 - ▶ François Blanchardon, trésorier et Fiducial
- **Rapports du Commissaire aux Comptes par In Extenso Centre Ouest -**
 - ▶ Quitus aux administrateurs
 - ▶ Approbation des comptes annuels
 - ▶ Accord sur le montant de la cotisation libre
- **Renouvellement du Conseil d'administration -**
 - **Assemblée générale extraordinaire -**
voir convocation ci-jointe

19H00

Présentation des bourses de recherche 2020.

Par le Pr Arnaud Bourreille (CHU Nantes),
président du Comité scientifique de l'afa et le Dr Maria Nachury (CHRU Lille).

19H15

Conférence exceptionnelle

"Microbiote : les probiotiques du futur", par le Pr Harry Sokol,
gastro-entérologue à l'hôpital Saint-Antoine à Paris et expert mondial du microbiote.

*Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19

JE RENOUVELLE MON ADHÉSION PAR CHÈQUE

LES DONNÉES ET LES ADHÉSIONS SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔTS À HAUTEUR DE 66%

Nom : Prénom : N° adhérent :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone : Date de naissance :/...../.....

Je suis : Malade de Crohn Malade de RCH Proche de malade

MICI Indéterminée Autre Précisez laquelle :



Je choisis d'envoyer un chèque à l'ordre de l'afa Pour un montant de : € (Montant libre)

Je souhaite que mon don soit affecté : Suivant les besoins À la recherche À l'accompagnement des malades
(10% maximum de chaque don est affecté aux frais de fonctionnement)

Vous pouvez également faire un don en ligne sur www.afa.asso.fr

AG 2020

Ces données servent uniquement à ce que l'afa vous apporte des informations et un suivi personnalisés pour le bon déroulement de ses activités ; en remplissant ce bulletin, vous acceptez ainsi que notre association utilise vos données personnelles, conformément à la réglementation en vigueur notamment le Règlement Général de la Protection des Données du 27 avril 2016

Bulletin à nous retourner complété à l'afa, 32 rue de Cambrai, 75019 Paris

Si vous venez de renouveler votre adhésion ou avez déjà mis en place votre prélèvement automatique, merci de ne pas prendre en compte ces bulletins.

Le reçu fiscal est envoyé sur demande ou disponible sur votre espace personnel du site internet.

J'OPTÉ POUR UN PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'afa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de l'afa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat (votre numéro d'adhérent)

Débiteur :

Votre nom :

Votre adresse :

Code postal : Pays :

IBAN :

BIC :

PAIEMENT : Mensuel Trimestriel Annuel Précisez le mois :

A : Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

MON VERSEMENT EST DE : € (Prélevé le 5 du mois)

Je souhaite que mon don soit affecté : Suivant les besoins À la recherche À l'accompagnement des malades
(10% maximum de chaque don est affecté aux frais de fonctionnement)

Merci d'accompagner le bulletin d'un RIB pour faciliter la saisie.

AG 2020

Ces données servent uniquement à ce que l'afa vous apporte des informations et un suivi personnalisés pour le bon déroulement de ses activités ; en remplissant ce bulletin, vous acceptez ainsi que notre association utilise vos données personnelles, conformément à la réglementation en vigueur notamment le Règlement Général de la Protection des Données du 27 avril 2016

Bulletin à nous retourner complété à l'Afa, 32 rue de Cambrai, 75019 Paris

Si vous venez de renouveler votre adhésion ou avez déjà mis en place votre prélèvement automatique, merci de ne pas prendre en compte ces bulletins.

Le reçu fiscal est envoyé sur demande ou disponible sur votre espace personnel du site internet.